

ANNEXE 3 : Liste des types d’habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32007- “ Bois de la Houssière ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d’habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l’estimation de leur état de conservation ; les types d’habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l’évaluation de l’importance du site pour assurer la conservation des types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII et des espèces d’intérêt communautaire de l’annexe IX et des espèces d’oiseaux de l’annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d’habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l’échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32007 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le Bois de la Houssière est situé entre Braine-le-Comte et Virginalinéa Il occupe une remarquable butte témoin de sable du Bruxellien, au sommet plat et aux versants occupés par des ruisseaux. Au nord du Bois de la Houssière, le site englobe le Grand-bois de Virginal (bois alluviaux remarquables) et d'autres milieux humides plus ouverts. A l'est, le site se prolonge jusqu'au tracé du canal Bruxelles-Charleroi, par le Bois du Fauquez (lequel renferme aussi des portions d'aulnaies frênaies remarquables). Le site présente des zones forestières importantes comprenant de très belles parties de hêtraies acidiphiles, de chênaies à jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*), d'aulnaies-frênaies alluviales sur humus doux, de frênaies à laïches, de suintements avec sphaignes, d'anciennes sablières plus ou moins recolonisées. On notera la présence de landes à callune (*Calluna vulgaris*) sur sable ainsi que des zones sablonneuses présentant un intérêt entomologique et abritant des blaireaux (*Meles meles*) et des hirondelles de rivage (*Riparia riparia*). Le massif héberge également des espèces d'oiseaux forestiers intéressantes. De par sa superficie et la présence d'espèces ou de milieux rares, ce site constitue un élément majeur du réseau écologique, aux portes de la vallée de la Senne, caractérisée par d'importantes pressions urbanistique et industrielle.

A. Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9120	315,00 ha	B	
9130	161,00 ha	B	
4030	9,00 ha	B	
91E0*	4,00 ha	C	UG 7
3260	1,30 ha	C	
6510	1,00 ha	C	
2330	1,00 ha	C	
3150	0,60 ha	C	
3130	0,10 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

2330 : Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-10 i				C
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	P				-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32007 - " Bois de la Houssière ".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN